

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES DU CoE-EIE MERCREDI 02 juillet 2020

Le **mercredi 02 juillet 2020 à 11 heures 40 minutes**, a eu lieu dans la salle du Conseil d'Administration de l'EPAC, la réunion des membres du CoE-EIE présidée par le Directeur de l'EPAC, Coordonnateur du CoE-EIE.

Le Coordonnateur a débuté la séance par le projet de proposition des membres du Comité Consultatif Sectoriel à faire. Cette proposition prendra en compte les secteurs d'enseignement et le choix des membres se fera en fonction des spécificités du CoE. Le nombre n'étant pas limité, il a été arrêté de proposer huit (8) membres à raison de deux (2) par filière.

L'activité principale de la réunion était la visualisation et la validation du plan de construction. Le Docteur **HOUANOU Agapi** a proposé une version écrite du plan afin que les membres se mettent d'accord sur sa présentation avant la réalisation définitive du plan architectural.

Une première estimation du coût de réalisation était de quatre cent cinquante-huit millions quatre cent quatre vingt seize mille six cents (**458.496.600**) FCFA. Un débat a été établi autour du montant estimatif quand le Directeur-Adjoint a mis l'accent sur la prise en compte des imprévus. Il a été rappelé au Docteur Agapi qu'il devrait considérer toutes les mesures qui entrent en ligne de compte pour une construction car le CoE ne fera pas de complément de moyens financiers pour les éventuels imprévus. A cette préoccupation, le Docteur Agapi a répondu qu'il a tout pris en compte et qu'il n'y a pas d'inquiétude. Il bénéficie alors de deux semaines pour présenter le plan dans sa globalité. Cependant, le mercredi prochain, il fera un compte rendu à mi-parcours.

A l'étude, les propositions suivantes ont été faites :

- ✓ maintenir le nombre de labo à quatre (4) ;
- ✓ prévoir des bureaux enseignants individuels ;
- ✓ mettre la salle de conférence au R+1 à 50 places au lieu de 40 ;
- ✓ préciser les qualités du matériel à utiliser ;
- ✓ intégrer l'autonomisation en électricité et en eau ;
- ✓ intégrer les imprévus ;
- ✓ demander au moins quatre (4) parcelles (2000 m²) ;
- ✓ prendre les dimensions à partir des bornes implantées.



Une autre étape de la séance était la présentation de la planification des tâches de chaque membre.

Le Directeur a confirmé l'accord du Commandant DOSSOU Michel pour la parcelle. Il reste donc à voir le Recteur pour la suite. Pour le professeur **OUMOROU Madjidou**, la prise de connaissance des curricula lui permettront de cibler les entreprises avec lesquelles il y a déjà de partenariat. Les documents sur le CoE dont le livret de l'étudiant ont été envoyés à tous les membres. Ces documents lui seront utiles. Il peut se rapprocher du Directeur, du Directeur-Adjoint, du Docteur Agapi ou du Docteur TCHOBO pour les informations complémentaires.

Le Docteur **TCHOBO Fidèle** a planifié l'organisation de deux (2) ateliers. L'un portera sur le renforcement de capacité des enseignants du CoE et l'autre sur la rédaction des actes et l'élaboration du plan stratégique de recherche.

Le Docteur Agapi a planifié l'identification des laboratoires en rapport avec le CoE et les salles à réhabiliter, la révision des offres de formations et attendre l'élection des Chefs de département afin que les nouveaux soient impliqués.

En ce qui concerne le Docteur **CHETANGNY Patrice**, il a planifié la rédaction de la lettre pour la représentation des étudiants, l'identification des équipements, apprêté le communiqué pour le recrutement des nouveaux étudiants et revoir la procédure pour à l'année prochaine. Il a proposé que le recrutement soit fait par les Ecoles Doctorales. A ce sujet, un débat a été fait.

Le Directeur a rappelé que le CoE a une obligation de résultat auprès de la Banque Mondiale par rapport au recrutement des étrangers et que laisser les Ecoles Doctorales recruter les étudiants ne serait pas une meilleure idée. Il a été décidé alors que :

- ✓ l'EPAC réceptionne les dossiers de candidature et les envoie aux Ecoles Doctorales ;
- ✓ l'EPAC ne fera pas l'étude des dossiers avant de les envoyer ;
- ✓ l'EPAC laisse les Ecoles doctorales faire ce qu'ils ont à faire par rapport aux dossiers de candidature ;
- ✓ dans le communiqué d'appel à candidature, préciser que le CoE est en partenariat avec les Ecoles Doctorales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à **14 heures 03** minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 06 juillet 2020.

La Secrétaire de séance.



Clotilde Nongbégnon KPOGLO

Pièce Jointe : liste de présence

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



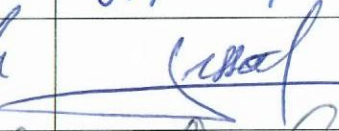
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ABOMEY-CALAVI

COLLEGE OF ENGINEERING EN ENERGIE, INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT

Objet : Séance de travail de l'équipe du CoE- EIE

Liste de présence

Date : 02/07/2020

N°	Nom et Prénoms	Service/Titre	Téléphone	Adresse mail	Emargement
1	ALITANSON G. N. T.	DA/EPAC	97094968	alitanson@gmail.com	
2	FIFATIN F-Xavier	DA/EPAC	97070412	fifating@gmail.com	
3	YOUSSAO A-K. Imaba	PSA/EPAC	95285988	iyousao@yahoo.fr	
4	HOUANOU K. Agapi	EPAC - Coords	95425955	agapi.kh13@yahoo.fr	